

## **MÉCANISMES DE CONTRÔLE**

Les contrôles portent à la fois sur les actes, sur l'analyse qui en est faite et sur la conformité des mandatements effectués à la réglementation en vigueur. Il existe deux (02) types de contrôles de traitement, le contrôle physique et le contrôle automatisé.

En ce qui concerne le contrôle physique, il est initié par les différents services et peut se situer en amont c'est-à-dire avant le traitement du dossier. Il est donc l'ensemble des contrôles qui vont de la surveillance des procédures de traitement aux missions de contrôles physiques sur le terrain en passant par les contrôles des bulletins de mouvements mensuels et des actes administratifs.

En ce qui concerne le contrôle automatisé, il se fait par exécution de procédures stockées de la base de données ou de déclencheurs logés dans l'applicatif de la Solde An 2000. Il permet la suppression des doublons et autres éléments de salaire et accessoires de salaire incompatibles.